DÉCHETTERIE D'OZOIR-LA-FERRIÈRE

TYPE ET QUANTITÉ DE DÉCHETS	
TOUT VENANT	2 m³ / semaine / foyer - Seuil annuel : 15m³ / foyer
GRAVATS	3 m³ / semaine / foyer - Seuil annuel : 10m³ / foyer
DÉCHETS VERTS	4 m ³ / semaine / foyer - Seuil annuel : 20m ³ / foyer
BOIS	2 m ² / semaine / foyer - Seuil annuel : 15m ² / foyer
CARTONS	1 m³ / semaine / foyer - Seuil annuel : 3m³ / foyer
HUILE DE VIDANGE	10 l / semaine / foyer
HUILE DE FRITURE	10 I / semaine / foyer
RADIOGRAPHIE	30 / semaine / foyer - Seuil annuel : 50 / foyer
FENÈTRES	4 / semaine / foyer - Seuil annuel : 12 / foyer
LAMPES / NEONS	6 / semaine / foyer
PALETTES	2 / semaine / foyer
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX*	25 kg/ semaine / foyer - Seuil annuel : 50kg / foyer

^{*} peintures, solvants, acides et bases, aérosols nocifs, produits d'entretien, produits phytosanitaires.

Pas de limite quantitative : ferrailles, batteries, cartouches d'encre, Piles et accumulateurs, Textiles, Ecrans, Electroménagers froids et hors froids, Petits appareils ménagers

DÉCHETS CONCERNÉS PAR LA COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES

















DÉCHETS CONCERNÉS PAR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS



NON

Volume limité à 1 m² par foyer - Collectés par un prestataire désigné par le SIETOM



^{*} Accès possible dans les autres déchetteries sur présentation de la carte (Fontenay-Tresigny, Évry-Grégy-sur-Yerres, Gretz-Armainvilliers, Roissy-en-Brie).